



Comité Départemental de Tir de l'Essonne

Patrice ARNAUD
18, rue du Gault - Gérardville
28360 PRUNAY LE GILLON

Aux présidents des Clubs de l'Essonne

Bonjour à tous,

Voici les fiches d'inscriptions pour les championnats départementaux 10m 2019/2020.

Inscriptions et établissement du plan de tir :

Chaque club devra retourner les feuilles d'inscription (1) ci-jointes dûment remplies pour :

Le 12 octobre 2019 au plus tard, pour les disciplines tirées les 26-27 Octobre.

Le 21 octobre 2019 au plus tard, pour les disciplines tirées les 8, 9 et 10 novembre.

(1) *Pensez bien à indiquer plusieurs choix, les places dans les séries seront validées au fur et à mesure du retour des documents (aussi ne tardez pas à les retourner, quitte à effectuer plusieurs envois afin que les retardataires ne "bloquent" pas le reste de vos tireurs).*

ATTENTION A L'ADRESSE A LAQUELLE IL FAUT RENVoyer LES DOCUMENTS

↓
**A : Patrice Arnaud - 18, rue du Gault - Gérardville 28360 PRUNAY LE GILLON
Tél. : 06 12 77 77 05 - internet: patrice.cdte91@free.fr**

Une facture sera envoyée à réception du paiement. Ce paiement doit parvenir avec les inscriptions, aucun tireur ne pourra participer sans que le règlement ne soit enregistré.

Organisation : Les tireurs doivent se présenter au contrôle des armes, en tenues et avec licence en règle **¾ d'heure** avant le début de leur série.

Le tireur arrivant en retard à sa série pourra, *éventuellement*, tirer dans l'une des séries suivantes, en fonction des places disponibles et sur sa demande immédiate auprès de l'arbitre responsable du planning.

Pour la Commission Sportive
Patrice Arnaud

Les horaires indiqués pages suivantes sont les horaires de Match.



Comité Départemental de Tir de l'Essonne

SAISON 2019/2020

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX - TIR A 10 METRES

ARBALÈTE FIELD COURCOURONNES 26 octobre 2019

Séries : Samedi 26 1 - 9H00 2 - 13H00

Sous réserve !

Catégories arbalète field : CG - JG - D1 - S1 - Vétérans. (10 postes de tir par série.)

ARBALÈTE MATCH COURCOURONNES 26 octobre 2019

Séries : Samedi 26 1 - 9H15 2 - 13H15

Sous réserve !

Catégories arbalète match (40 coups pour tous) : JG - D1 - S1.

CIBLE MOBILE 10 METRES ETRECHY 26 et 27 octobre 2019

Séries : Samedi 26 1 - A partir de 08H00 2 - A partir de 14H00
Dimanche 27 3 - A partir de 08H00 4 - A partir de 14H00

Catégories cible mobile olympique (30+30 coups) : JG - S1 - S2.

Catégories cible mobile (20+20) : D1.

Catégories cible mobile mixte : JG - D1 - S1 - S2.

PISTOLET VITESSE 10 METRES ETRECHY 26 et 27 octobre 2019

Séries : Samedi 26 1 - 08H15 2 - 09H00 3 - 9H45 4 - 10H30 5 - 11H15
6 - 14H00 7 - 14H45 8 - 15H30 9 - 16h15

Dimanche 27 10 - 08H15 11 - 09H00 12 - 9H45 13 - 10H30 14 - 11H15
15 - 14H00 16 - 14H45 17 - 15H30 18 - 16h15

Catégories pistolet vitesse 5 cibles : CF - CG - JF - JG - D1 - D2 - S1 - S2 - S3

PISTOLET STANDARD 10 METRES ETRECHY 26 et 27 octobre 2019

Séries : idem Pistolet Vitesse (Ci-dessus)

Catégories pistolet standard : CG - JF - JG - D1 - D2 - S1 - S2 - S3

Pour le Pistolet Vitesse et Standard, des séries complémentaires à 17h00 seront ouvertes uniquement s'il y a trop de demandes. Pas d'inscription pour ces séries.

Attention aux horaires. Pour les épreuves arbalète Match, pistolet et carabine, une période de 15 minutes de Préparation et Essais est planifiée avant les horaires indiqués dans ce courrier. Les retardataires n'auront donc que des essais écourtés ou pas d'essais, selon leur horaire d'arrivée – Voir plan de tir.



Comité Départemental de Tir de l'Essonne

CARABINE ET PISTOLET

VILLEMORISSON

8, 9 et 10 novembre 2019

Séries :	Vendredi 8	1 - 13H30	2 - 15H45	2B - 18H00
	Samedi 9	3 - 08H30	4 - 10H45	
		5 - 14H15	6 - 16H30	6B - 18H45
	Dimanche 10	7 - 08H30	8 - 10H45	
		9 - 14H15		

Catégories : CF - CG - JF - JG - D1 - D2 - D3 - S1 - S2 - S3.

Durée des matchs : Préparation et essais 15mn + Tous les tireurs tirent 60 coups en 1 h 30, hors la catégorie Dames 3 qui tire toujours 40 coups en 1 h 00.

Les séries complémentaires "2B" et "6B" ne seront ouvertes que s'il y a plus de 180 demandes d'inscription. Merci aux tireurs intéressés par ces séries de la préciser lors de leur inscription

Les feuilles porteront toutes les indications demandées, y compris les **DEUX CHOIX** de série dans l'ordre de préférence (nombre de postes de tir limité à 20). Il est rappelé qu'au cas où un tireur s'inscrirait dans une seule série sans explication précisée sur la feuille d'engagement, celui-ci pourrait être inscrit dans n'importe quelle série si celle demandée était complète. Le plan de tir est établi dans l'ordre d'arrivée des réponses. La commission sportive se laisse la possibilité d'ajouter ou de supprimer les séries 2Bis et 6bis en fonction du nombre d'inscrits.

Il est instamment demandé aux tireurs tirant le pistolet et la carabine, l'arbalète match et l'arbalète field, le pistolet standard et le pistolet vitesse de bien vouloir le préciser sur la feuille d'engagement.

Les feuilles d'inscription doivent obligatoirement être accompagnées du règlement correspondant.

Le plan de tir définitif sera envoyé au responsable **désigné sur la feuille d'engagement** ou à défaut au Président du Club dans les plus brefs délais.

Aucune modification ne pourra être faite au plan de tir définitif sauf cas de force majeure et en fonction des disponibilités dans les autres séries. Les demandes de remboursement devront être accompagnées d'un certificat médical.

Déroulement des épreuves :

1. Application du règlement ISSF.
2. L'accès aux championnats régionaux et France se fait maintenant sur la base de quota pour un nombre croissant de disciplines. Il est conseillé de surveiller attentivement les palmarès mis en ligne par la Ligue ou la Fédération. Les engagements à ces championnats se font dorénavant directement sur les sites internet de la Ligue et de la fédération (SEC - Vie National 2018).
3. Les horaires prévus seront respectés (sauf incident de fonctionnement).
4. Un jury technique et un jury d'appel seront constitués par le responsable d'arbitrage, sur chaque stand.
5. Lors des départementaux, tout tireur ne pouvant présenter sa **licence 2019/2020** avec le **visa médical**, ne pourra participer aux départementaux.
6. Plus d'inscription d'équipe, le classement est dorénavant automatique. Si un club présente plus de 3 tireurs dans la même catégorie, c'est les trois meilleurs résultats qui seront sélectionnés.
7. **Les Dames 3 désirant tirer leur match sur 60 coups pour participer au challenge Gauthier ou être en équipe sont priées de le préciser lors de l'inscription.**
8. **Sous réserve de modification apportée par la fédération au règlement 2019-2020 (non disponible à ce jour)**



Comité Départemental de Tir de l'Essonne

Engagements :

Le montant des engagements est de :

En carabine, pistolet et arbalète match :

- 13 € pour les dames et les seniors
- 7 € pour les jeunes
- gratuit pour les équipes

En arbalète field, pistolet vitesse et pistolet standard :

- 9€ pour les dames et les seniors
- 5 € pour les jeunes
- gratuit pour les équipes

Les chèques devront être libellés à l'ordre du C.D.T.E.

En Cas de virement automatisé, merci de m'envoyer copie de ce virement.

Challenge Gauthier :

Ce challenge totalise les points des 4 meilleurs carabiniers et des 4 meilleurs pistoliers d'un même club, quelle que soit la catégorie du tireur. **Les tirs devront être effectués sur 60 coups** (les 40 premiers étant comptabilisés pour le classement individuel le cas échéant).

Le club qui détient le challenge est prié de le rapporter au stand de Villemoisson, le dimanche 10 au plus tard.

Remise des récompenses :

Dimanche 10 novembre 2019 à 16h30 environ

Au stand de **VILLEMOISSON**

La remise de récompenses sera suivie d'un pot amical.

La commission sportive souhaite bonne chance à tous les tireurs et vous prie de recevoir ses sportives salutations.

Pour la Commission Sportive

Patrice ARNAUD

NB : cette année, les S2-S3 peuvent participer aux épreuves "Mixte". Il n'y a pas d'inscription, les deux meilleurs de chaque club seront classés.